



VirtuaLine™ MINI LED Line Projector

MANUEL D'INSTRUCTIONS



Avertissement

Ce document et son contenu sont la propriété intellectuelle de Laserglow.com Limited (ci-après dénommé « Laserglow ») et sont destinés à être utilisés uniquement par les clients de Laserglow dans le but d'utiliser leurs produits Laserglow. Toute reproduction ou distribution non autorisée est interdite sans le consentement écrit explicite de Laserglow. Une exception est accordée pour les copies d'archives personnelles, la distribution au sein d'une organisation qui est elle-même cliente de Laserglow ou le transfert de ce document à un nouveau propriétaire lors de la vente du produit. Des efforts minutieux et raisonnables ont été faits pour garantir la qualité et l'exactitude de ce document, mais Laserglow ne peut être tenu responsable des erreurs ou omissions qu'il contient, ni des dommages accessoires ou indirects résultant de l'utilisation de ce document ou du produit lui-même. Les informations de sécurité fournies dans le présent document sont uniquement fournies à titre de référence et ne doivent pas être considérées comme un substitut adéquat à une formation standard sur la sécurité laser. Laserglow recommande au client de consulter un responsable certifié de la sécurité laser avant d'utiliser tout type d'appareil laser pour quelque application que ce soit. Le non-respect des recommandations, avertissements et informations de sécurité fournis dans le présent document peut entraîner des dommages matériels, des blessures graves ou la mort. Veuillez lire l'intégralité du présent document avant d'utiliser le produit et conservez toujours ces instructions avec le produit.

Introduction

Nous vous remercions d'avoir acheté le luminaire VirtuaLine™ LED THIN de Laserglow. Ce luminaire est conçu pour fournir une ligne lumineuse et très visible afin de signaler les dangers et pour une large gamme d'autres applications industrielles et commerciales. Ce manuel contient des instructions complètes sur la configuration et le fonctionnement de votre VirtuaLine™ LED THIN, une description de toutes ses fonctionnalités et quelques conseils de dépannage. Si, après avoir lu ce manuel, vous avez encore des questions sur le fonctionnement sûr et correct de votre projecteur, veuillez nous contacter et nous serons heureux de vous aider. Nos coordonnées figurent au bas de cette page.

Table des matières

Section 1 : **Informations de sécurité**

Section 2 : **Déballage et inspection**

Section 3 : **Installation et utilisation**

Section 4 : **Dépannage**

Section 5 : **Maintenance**

Section 6 : **Informations relatives à la garantie**

Section 1 : Informations relatives à la sécurité

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT



Veillez placer le VirtualLine™ LED THIN dans un endroit bien ventilé.



Éloignez tout matériau inflammable de l'appareil (la distance minimale par rapport à un matériau inflammable est de 30 cm).



Ne regardez pas directement la source lumineuse, car elle est extrêmement brillante.



Débranchez toujours l'appareil avant d'effectuer toute opération d'entretien sur celui-ci.



Les luminaires doivent être installés et entretenus uniquement par du personnel qualifié ayant de l'expérience dans le domaine des équipements d'éclairage et de l'électricité en général.



Lorsque vous suspendez le luminaire au-dessus du sol, vérifiez que la structure peut supporter au moins 10 fois le poids de tous les appareils installés. Utilisez le câble de sécurité pour fixer le luminaire en plus du support de montage principal.



Le VirtualLine™ LED THIN est destiné à un usage intérieur uniquement.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE



Débranchez l'appareil avant de le manipuler.



Utilisez uniquement une source d'alimentation conforme aux codes locaux du bâtiment et aux normes électriques, et dotée d'une protection contre les surcharges et les défauts de mise à la terre.



N'utilisez pas le luminaire si le câble d'alimentation ou la fiche d'alimentation est endommagé, défectueux ou humide, ou s'il présente des signes de surchauffe. Si le câble d'alimentation ou la fiche du luminaire est endommagé, il doit être remplacé uniquement par Laserglow ou un agent de service agréé afin d'éviter tout risque d'électrocution ou d'incendie.



La source lumineuse contenue dans ce luminaire ne doit être remplacée que par Laserglow ou un agent de service agréé.

Section 2 : Déballage et inspection

Ce produit vous a été expédié dans un carton à double paroi afin de le protéger contre tout dommage pendant le stockage et le transport. Cependant, des imprévus peuvent survenir pendant le transport. Il est donc important d'inspecter et de tester votre produit dès sa réception. Les réclamations pour dommages liés au transport doivent être faites dans les 7 jours suivant la réception. Passé ce délai, tout dommage subi par le produit sera considéré comme ayant été causé pendant qu'il était en votre possession, ce qui pourrait annuler votre garantie.



1. Inspectez le carton d'expédition : recherchez tout signe évident de dommage ou d'exposition à l'humidité. Si tel est le cas, veuillez contacter Laserglow immédiatement pour obtenir des instructions sur la marche à suivre. Dans le cas improbable où le produit serait endommagé, ces informations pourraient être importantes pour déposer une réclamation auprès du transporteur.



2. Déballez le VirtualLine™ LED THIN et l'alimentation électrique : retirez délicatement le projecteur de la boîte et inspectez-le pour détecter tout dommage physique qui aurait pu survenir pendant le transport, puis faites de même pour l'alimentation électrique, si elle est incluse. Si vous constatez des dommages physiques ou des traces d'humidité, veuillez contacter Laserglow immédiatement pour le signaler.



3. Veuillez vérifier le contenu de l'envoi par rapport à la liste de colisage : chaque luminaire comprend un support de montage et une alimentation électrique. Si vous avez commandé plusieurs produits, veuillez vérifier la liste de colisage et vous assurer que tous les articles répertoriés sont présents. Si tout est inclus et qu'il n'y a pas de dommage apparent, veuillez suivre les instructions de ce manuel pour installer votre VirtualLine™ LED THIN. En cas de divergence, veuillez contacter Laserglow immédiatement.



Section 3 : Configuration et fonctionnement



ATTENTION : les aimants de l'accessoire de fixation magnétique sont très puissants ! Ne laissez pas les aimants se heurter, car cela pourrait les endommager et les rendre très difficiles à séparer. NE METTEZ JAMAIS VOS DOIGTS ENTRE LES AIMANTS ET LA SURFACE DE FIXATION OU D'AUTRES AIMANTS. Les aimants sont suffisamment puissants pour causer des blessures graves ! Le dissipateur thermique situé à l'arrière du VirtuaLine LED THIN doit rester dégagé afin de

permettre une circulation d'air suffisante pour le refroidissement. Ne couvrez pas le dissipateur thermique avec un quelconque matériau.

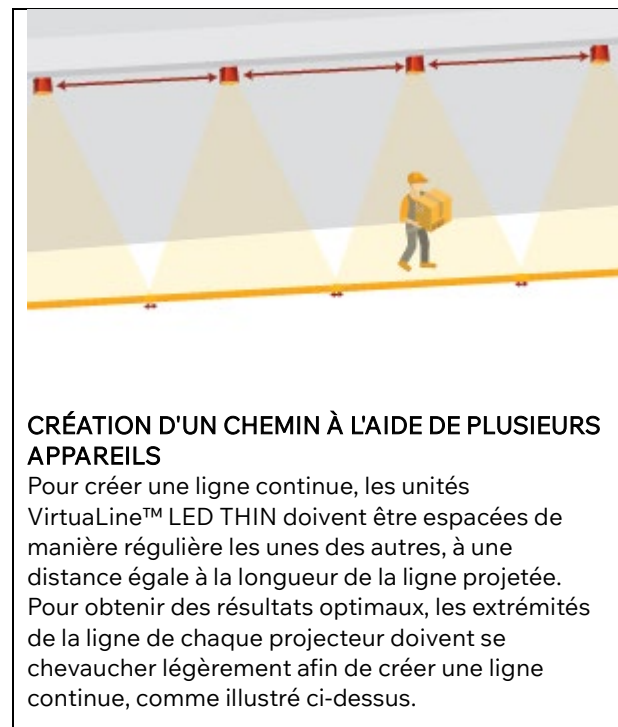


REMARQUE : lors de l'installation de l'alimentation électrique, n'ajoutez pas de rallonges entre l'alimentation électrique et le luminaire. La longueur du câble entre l'alimentation électrique et le luminaire doit être aussi courte que possible (1,8 mètre maximum, 90 centimètres ou moins recommandé). Toute rallonge nécessaire pour alimenter le projecteur doit être ajoutée du côté CA de l'alimentation électrique.

RECOMMANDATION DE MONTAGE

Afin d'obtenir une projection aussi nette que possible, il est recommandé d'installer le Virtualine™ LED THIN directement au-dessus du point central de la ligne projetée. Si le luminaire est installé près d'une extrémité de la ligne, l'autre extrémité perdra de sa netteté, ce qui la fera paraître plus large et ses contours plus flous. Le montage du luminaire sur un côté de la ligne, par exemple sur un mur, rendra la ligne plus large et ses bords plus flous, en particulier le bord le plus éloigné. Dans de nombreux environnements, il ne sera pas possible de monter le luminaire directement au-dessus du centre de la projection, par exemple en raison d'obstacles ou d'autres obstacles. Dans ce cas, il est recommandé de monter le luminaire aussi près que possible de la position idéale afin de minimiser la distorsion de la ligne projetée.

Il est normal que les extrémités de la ligne produite par le Virtualine™ LED THIN s'estompent progressivement sur une certaine distance et que le milieu de la ligne soit la zone la plus lumineuse.



Section 4 : Dépannage

Si vous rencontrez des difficultés avec votre projecteur, veuillez vérifier si le symptôme est répertorié dans ce guide. De nombreux problèmes courants peuvent être résolus sans retour. Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire, veuillez nous contacter. Veuillez ne pas tenter de démonter ou de réparer votre projecteur, car cela pourrait annuler votre garantie.

Problème	Cause possible	Solution
Aucune lumière n'est émise par l'appareil.	L'alimentation électrique ne reçoit pas de courant.	Veuillez vérifier la source d'alimentation électrique pour vous assurer qu'elle est bien allumée.
	Connexion de l'alimentation électrique desserrée.	Veuillez essayer de débrancher puis de rebrancher l'alimentation électrique au luminaire.
La ligne est floue d'un côté.	Le luminaire est monté sur le côté de la ligne projetée.	Veuillez monter l'appareil directement au-dessus du point médian de la ligne projetée sur le sol, ou aussi près que possible de ce point.
La ligne est fine à une extrémité, mais large à l'autre extrémité.	Le dispositif est installé près d'une extrémité de la ligne ou la mise au point n'est pas correctement réglée.	Veuillez monter le dispositif directement au-dessus du point médian de la ligne projetée sur le sol, ou aussi près que possible de ce point. Vous pouvez également ajuster la mise au point jusqu'à ce que la ligne projetée soit aussi étroite que possible.
La ligne n'est pas suffisamment longue.	Angle de diffusion de l'objectif inadapté à l'application.	L'angle du ventilateur de la lentille ne peut pas être modifié par l'utilisateur. Veuillez contacter Laserglow pour obtenir de l'aide.

Section 5 : Entretien

Les luminaires LED THIN VirtuaLine™ de Laserglow nécessitent très peu d'entretien. En fonction de la propreté de votre environnement, un entretien régulier peut être nécessaire, ou pas du tout. Inspectez régulièrement le luminaire pour vous assurer qu'il n'y a pas d'accumulation de débris ou de poussière sur la lentille de sortie ou le dissipateur thermique arrière.

NETTOYAGE DE LA LENTILLE DE SORTIE

En fonction de l'environnement d'utilisation, il est possible que de la poussière s'accumule sur la lentille de sortie du projecteur. Vous pouvez utiliser une bombe d'air comprimé propre pour essayer de souffler la poussière de la lentille ou utiliser un chiffon doux pour essuyer les débris. N'utilisez pas d'alcool ou d'autres produits chimiques pour nettoyer la lentille, car cela pourrait causer des dommages irréversibles à la lentille et n'est pas couvert par la garantie.



N'UTILISEZ JAMAIS de papier de soie, d'essuie-tout, de mouchoirs en papier, etc. Les fibres de bois contenues dans ces produits peuvent endommager les revêtements de la lentille.



N'UTILISEZ JAMAIS d'autres solutions de nettoyage que celles explicitement mentionnées ici. Les revêtements de la lentille sont délicats et peuvent être endommagés par les produits de nettoyage courants. Ne touchez JAMAIS la lentille ou d'autres éléments optiques avec vos doigts, car le sébum de votre peau peut contaminer et endommager les revêtements. Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des dommages à votre laser qui ne seront pas couverts par la garantie.



1. Air comprimé : vous pouvez utiliser une bombe d'air comprimé propre pour tenter de souffler la poussière sur l'objectif sans entrer en contact physique avec celui-ci. Ces bombes sont couramment utilisées pour nettoyer les claviers d'ordinateur et peuvent être achetées dans n'importe quel magasin de fournitures de bureau. Elles sont généralement équipées d'un long tube ou d'une buse. Insérez délicatement ce tube de quelques millimètres dans l'ouverture du laser afin de souffler de l'air sur la lentille. Veillez à ne pas toucher la lentille avec ce tube. Maintenez la bombe à l'horizontale, sinon elle pourrait produire un liquide susceptible de laisser des traces sur la lentille.



2. Chiffon en microfibre : si des dépôts présents sur la lentille ne peuvent être éliminés à l'air comprimé, vous pouvez essayer d'utiliser un chiffon en microfibre pour essuyer délicatement la lentille de sortie. Assurez-vous que le chiffon en microfibre est propre avant de l'utiliser, car toute trace d'huile, de saleté ou de poussière pourrait endommager la lentille. Comme la lentille est légèrement encastrée dans le boîtier, vous devrez peut-être tordre le chiffon en microfibre pour former un petit « doigt » afin de l'enfoncer suffisamment profondément dans l'ouverture pour entrer en contact avec la lentille. Si vous ne parvenez toujours pas à atteindre la lentille avec le chiffon, vous devrez peut-être retirer le capuchon d'ouverture à l'avant du laser : **DÉBRANCHEZ L'ALIMENTATION AVANT DE CONTINUER.** Retirez les trois vis de fixation du capuchon d'ouverture et dévissez complètement le capuchon. La lentille de sortie devrait maintenant être exposée et vous pouvez essayer de la nettoyer à l'aide du chiffon en microfibre.



3. Chiffon en microfibre et solution de nettoyage pour lentilles : si une solution de nettoyage est nécessaire, utilisez **UNIQUEMENT** une solution spécialement conçue pour le nettoyage des lentilles. (Disponible dans les magasins d'appareils photo ou auprès des fabricants d'optiques.) Utilisez une très petite

quantité et essuyez la lentille uniquement avec un chiffon en microfibre pour lentilles. N'utilisez aucun autre type de solution de nettoyage, car vous risqueriez d'endommager la lentille de manière irréversible.

Laserglow Technologies

États-Unis : 6590 Sims Dr, Sterling Heights, MI 48313 | (313) 889-6777
Canada : 99 Ingram Dr Unit B, North York, ON M6M 2L7 | (416) 729-7976

Section 6 : Informations sur la garantie

GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT

Laserglow Technologies (« Laserglow ») garantit que ce produit fonctionnera conformément aux spécifications indiquées, sans défaut de matériaux ni de fabrication, pendant une période de douze (12) mois à compter de la date de livraison. AVANT DE RETOURNER UN ARTICLE POUR RÉPARATION, VEUILLEZ CONTACTER LASERGLOW AFIN D'OBTENIR UN NUMÉRO D'AUTORISATION DE RETOUR (RA). LES ARTICLES RETOURNÉS SANS NUMÉRO RA PEUVENT ENTRAÎNER DES RETARDS OU DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

ENGAGEMENT DE LASERGLOW À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES SOUS GARANTIE

À sa discrétion, Laserglow réparera ou remplacera l'appareil défectueux sous garantie sans facturer au client les frais de réparation ou de remplacement. Lorsque des pièces ou des produits sont remplacés sous garantie, les articles remplacés deviennent automatiquement la propriété de Laserglow. Une fois qu'un article a été réparé ou remplacé sous garantie, l'article réparé ou remplacé bénéficie de la période de garantie restante à compter de la date de livraison initiale, plus la période pendant laquelle le laser n'était pas en possession du client. En Amérique du Nord uniquement, et dans les 30 premiers jours de la période de garantie, Laserglow prendra en charge les frais d'expédition de l'article défectueux à Laserglow et les frais d'expédition de l'article réparé/remplacé au client. Après 30 jours, ou pour les expéditions à l'étranger, le client prendra en charge les frais d'expédition de l'article défectueux à Laserglow et Laserglow prendra en charge les frais d'expédition de l'article réparé/remplacé au client. Lorsque Laserglow prend en charge les frais d'expédition, le transporteur et le mode d'expédition sont choisis à la discrétion de Laserglow. Les articles retournés à Laserglow dans le cadre de la garantie, qui après inspection sont jugés ne présenter aucun défaut, entraîneront des frais de service de diagnostic de 119 \$.

NON COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE

Cette garantie sera annulée si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le produit a été modifié ou altéré de quelque manière que ce soit.
- Le produit a subi une chute ou un choc supérieur à 100 G.
- Le produit a été exposé à de l'eau, à tout autre liquide ou à de la condensation atmosphérique.
- L'appareil a été alimenté par une source autre que celles spécifiées dans le manuel d'instructions.
- L'appareil a été utilisé dans un environnement dont la température ambiante était en dehors de la plage de températures de fonctionnement indiquée dans les spécifications du produit et le manuel d'instructions.
- Le numéro de série ou d'autres marques d'identification ont été supprimés.
- Le produit a changé de propriétaire. (Cette garantie n'est pas transférable).
- La période de garantie a expiré.

NI LA PRÉSENTE GARANTIE, NI AUCUNE AUTRE GARANTIE OU ASSURANCE, EXPRESSE OU IMPLICITE, LÉGALE OU AUTRE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, NE PEUT ÊTRE PROLONGÉE AU-DELÀ DE LA PÉRIODE DE GARANTIE. AUCUNE RESPONSABILITÉ N'EST ASSUMÉE POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, Y COMPRIS, SANS LIMITATION,

Laserglow Technologies

États-Unis : 6590 Sims Dr, Sterling Heights, MI 48313 | (313) 889-6777
Canada : 99 Ingram Dr Unit B, North York, ON M6M 2L7 | (416) 729-7976

LES DOMMAGES RÉSULTANT D'UN DYSFONCTIONNEMENT DU PRODUIT, D'UNE INEXACTITUDE OU D'UNE INEXACTITUDE MATHÉMATIQUE DES SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT. RIEN DANS LA PRÉSENTE GARANTIE N'AFFECTE VOS DROITS LÉGAUX.

AUTRES AVANTAGES (HORS GARANTIE) QUI VOUS SONT ACCORDÉS PAR LASERGLOW

Crédit de remplacement/mise à niveau de 10 % : à tout moment, pendant la durée de vie du produit, vous pouvez nous retourner le produit dans n'importe quel état, qu'il soit fonctionnel ou non, pour obtenir un crédit de reprise égal à 10 % du prix d'achat initial ou à 10 % du prix de vente actuel, le montant le moins élevé étant retenu. Le nouveau produit que vous sélectionnez doit avoir une valeur égale ou supérieure à celle du produit échangé, sur la base de la valeur utilisée pour calculer le montant du crédit de 10 %.

Réparations hors garantie

Le coût de toute réparation hors garantie sera de 100 \$/heure pour la main-d'œuvre, plus les matériaux.

Remise à neuf/remise à neuf complète du produit

Le coût d'une reconstruction ou d'une remise à neuf complète d'un produit hors garantie ne dépassera pas 60 % du prix de détail actuel.